

**COMPTE-RENDU  
SEANCE ORDINAIRE  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 21 FEVRIER 2024**

**Présents : Mesdames et Messieurs les membres du comité syndical :**

**La séance est ouverte sous la Présidence de M. Guillaume JULIEN, Président, qui constate que le quorum est atteint.**

**Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.**

**Bernard DUBUS est désigné pour remplir cette fonction qu'elle accepte.**

Approbation du compte rendu du 17 janvier 2024.

*Le compte rendu du 17 janvier 2024 est approuvé à l'unanimité.*

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

A l'aide d'un tableau de synthèse, M. le Président présente les totaux réalisés au titre de l'exercice 2023 et les compare au prévisionnel.

M. le Président sort de la salle.

Le comité syndical réuni sous la présidence de Marie-Josèphe PAPILLON, doyenne d'âge, délibérant sur le Compte Administratif 2023 dressé par Guillaume JULIEN, Président, à l'unanimité :

- prend connaissance de la présentation du compte administratif :
  - o Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
  - o Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
<b>COMPTE ADMINISTRATIF SIVOS</b>						
Résultats reportés	55 389,99			77 841,43		22 451,44
Résultats affectés			55 389,99		55 389,99	
Opérations de l'exercice	31 191,19			5 086,94	36 278,13	
<b>TOTAUX</b>	<b>86 581,18</b>		<b>55 389,99</b>	<b>82 928,37</b>	<b>91 668,12</b>	<b>22 451,44</b>
Résultats de clôture	24 198,80			27 538,38		3 339,58
Restes à réaliser					0,00	
<b>TOTAUX CUMULES</b>	<b>24 198,80</b>			<b>27 538,38</b>	<b>0,00</b>	<b>3 339,58</b>
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>24 198,80</b>			<b>27 538,38</b>		<b>3 339,58</b>

M. le Président remercie le comité.

# APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DRESSÉ PAR LE COMPTABLE PUBLIC EXERCICE 2023

## Résultats budgétaires de l'exercice

81200 - SIVOS SAINT-DENIS - GANDELAIN

Exercice 2023

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	83 243,00	181 213,00	264 456,00
Titres de recette émis (b)	55 621,29	149 422,15	205 043,44
Réductions de titres (c)		3,05	3,05
Recettes nettes (d = b - c)	55 621,29	149 419,10	205 040,39
<b>DEPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	83 243,00	181 213,00	264 456,00
Mandats émis (f)	24 430,10	144 332,16	168 762,26
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	24 430,10	144 332,16	168 762,26
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d - h) Excédent	31 191,19	5 086,94	36 278,13
(h - d) Déficit			

81200 - SIVOS SAINT-DENIS - GANDELAIN

Exercice 2023

	RÉSULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2022	PART AFFECTÉE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2023	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2023	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2023
<b>I - Budget principal</b>					
Investissement	-55 389,99		31 191,19		-24 198,80
Fonctionnement	77 841,43	55 389,99	5 086,94		27 539,38
<b>TOTAL I</b>	<b>22 451,44</b>	<b>55 389,99</b>	<b>36 278,13</b>		<b>3 339,58</b>
<b>II - Budgets des services à caractère administratif</b>					
<b>TOTAL II</b>					
<b>III - Budgets des services à caractère industriel et commercial</b>					
<b>TOTAL III</b>					
<b>TOTAL I + II + III</b>	<b>22 451,44</b>	<b>55 389,99</b>	<b>36 278,13</b>		<b>3 339,58</b>

Le comité syndical, après avoir entendu et approuvé le Compte Administratif de l'exercice 2023 du SIVOS, adopte à l'unanimité le compte de gestion de la Trésorerie identique à celui du SIVOS.

## AFFECTATION DU RESULTAT – EXERCICE 2023

Le comité syndical constatant que le compte administratif présente :

### En section de fonctionnement

- un résultat de clôture de l'exercice 2022	77 841,43 €
- une affectation de résultat	- 55 389,99 €
- un résultat positif pour l'exercice 2023	5 086,94 €
- soit un résultat de clôture de l'exercice 2023	27 537,38 €

### En section d'investissement

- un résultat de clôture de l'exercice 2022	- 55 389,99 €
- un résultat pour l'exercice 2023	31 191,19 €
- soit un résultat de clôture de l'exercice 2023 (D001)	- 24 198,80 €
- un solde des restes à réaliser 2023	- 0 €
- soit un besoin de financement (1068)	24 198,80 €

**Décide, à l'unanimité, d'affecter ce résultat comme suit :**

En section d'investissement de l'exercice 2024	
. au compte 1068 (recette)	24 198,80 €
En section de fonctionnement de l'exercice 2024	
. le solde au compte 002 (recette)	3 339,58 €

---

## BUDGET PRIMITIF 2024

---

M. le Président propose au comité syndical le budget primitif du SIVOS qui s'équilibre :

En section de fonctionnement dépenses et recettes, pour un montant de : 173 571 €  
En section d'investissement dépenses et recettes, pour un montant de : 175 571 €

La participation des deux communes membres (compte 74741) s'élève à :

- 29 253 € pour Gandelain
- 93 849 € pour Saint Denis sur Sarthon

A l'occasion de la présentation des différentes rubriques des dépenses, des explications sont apportées.

Après en avoir délibéré, le budget du SIVOS est adopté à l'unanimité.

---

### TARIFICATION GARDERIE SCOLAIRE – ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

---

M. le Président explique à l'assemblée qu'il est nécessaire d'envisager de nouveaux tarifs pour la garderie scolaire.

#### Janvier à Mars et Avril à Juillet

	Matin + Soir		Matin		Soir	
	Habitants SIVOS	Hors SIVOS	Habitants SIVOS	Hors SIVOS	Habitants SIVOS	Hors SIVOS
1 enfant	123 €	136 €	65 €	74 €	70 €	77 €
2 enfants	192 €	211 €	96 €	110 €	101 €	114 €
3 enfants	246 €	271 €	128 €	142 €	134 €	145 €

#### Septembre à Décembre

	Matin + Soir		Matin		Soir	
	Habitants SIVOS	Hors SIVOS	Habitants SIVOS	Hors SIVOS	Habitants SIVOS	Hors SIVOS
1 enfant	166 €	183 €	86 €	99 €	91 €	101 €
2 enfants	257 €	290 €	134 €	151 €	139 €	153 €
3 enfants	327 €	365 €	171 €	193 €	176 €	195 €

Occasionnel Habitants SIVOS	Matin :	3,16 €
	Après-midi :	3,67 €
Occasionnel Hors SIVOS	Matin :	3,26 €
	Après-midi :	3,77 €

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Décide d'adopter la nouvelle grille tarifaire présentée à compter de la rentrée scolaire de septembre 2024.
- Autorise M. le Président à signer l'ensemble des documents en ce sens

La séance est levée à 19h20.

---

## INFORMATIONS DIVERSES

---

La kermesse de l'école est prévue au vendredi 21 juin 2024.

**Le Président du SIVOS**

**G. JULIEN**



**Le secrétaire de séance**

**B. DUBUS**

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "B. Dubus".